

BULLETIN

DU

**Musée royal d'Histoire
naturelle de Belgique**

Tome XXII, n° 15.
Bruxelles, septembre 1946.

MEDEDEELINGEN

VAN HET

**Koninklijk Natuurhistorisch
Museum van België**

Deel XXII, n° 15.
Brussel, September 1946.

CONTRIBUTIONS A L'ÉTUDE DE LA FAUNE BELGE.

XV. — *Margelopsis haeckeli* HARTLAUB, 1897,
forme indicatrice du plancton au large de la côte belge,
par Eugène LELOUP (Bruxelles).

Les auteurs (1) qui étudient la répartition des organismes par rapport à leur milieu, ont établi qu'il existait dans la partie méridionale de la mer du Nord, des zones plus ou moins étendues caractérisées par certains organismes planctiques. Adaptées aux conditions hydrographiques et biologiques, ces formes sont considérées comme indicatrices (*Leitformen*, indicators). Jouant le rôle de bouteilles flottantes, elles permettent de repérer la dérive générale des eaux de surface (2), cette dérive étant « *la résultante de toutes les actions qui peuvent influencer les mouvements des eaux de surface* » (3).

Dans la partie méridionale de la mer du Nord, on a reconnu quatre types d'eau (1) :

1) des *eaux septentrionales*, arrivant par le nord et spécialement par le N. W. Mélange d'eau océanique et d'eau côtière,

(1) Voir RUSSELL, F. S., 1939, *Hydrographical and biological conditions in the North Sea as indicated by plankton organisms*. (J. Cons. Int. Expl. Mer., XIV, p. 171.)

(2) Surtout les courants de marée et les vents.

(3) GILSON, G., 1924, *Recherches sur la dérive dans la mer du Nord*. (Mém. Mus. R. Hist. nat. Belgique, 35, p. 5.)

leur salinité descend en dessous de 35 ‰. Elles descendent du nord, le long de la côte anglaise; puis elles bifurquent, d'une part, vers la région du tourbillon S. W. du Doggerbank et, d'autre part, vers le Sud, le long de la côte orientale de l'Angleterre pour tourner finalement vers l'Est.

2) des *eaux de la Manche*, arrivant par le Pas-de-Calais. Elles comprennent soit de l'eau pure de la Manche, soit un mélange d'eaux océaniques et d'eaux côtières qui provient de l'extrémité orientale de la Manche. Ces deux espèces d'eaux peuvent se mélanger dans la région du Pas-de-Calais et atteindre une salinité de 35 ‰ et plus. Leur courant se dirige N. E. vers la côte du Jutland.

3) des *eaux côtières flamandes*, réparties le long des côtes belges et hollandaises. Le long de leur limite occidentale, elles se mélangent avec les eaux de la Manche.

Transportant de nombreux détritits, elles se dirigent vers le N. E., le long de la côte du Jutland.

4) des *eaux côtières résiduelles*. De faible salinité et transportant des détritits considérables, elles se cantonnent à l'embouchure des rivières de Belgique, de Hollande, d'Allemagne (Golfe germanique) et de la côte anglaise orientale.

Le type d'eau qui se rencontre au large de la côte belge est donc le type 3, eaux côtières flamandes.

Dans une étude sur les formes indicatrices du macroplancton hivernal du sud de la mer du Nord, Cl. KÜNNE (1937) (4) signale que, pour le type 3, l'hydroïde pélagique, *Clytia pelagica* VAN BREEMEN, 1905, représente l'espèce indicatrice. Cette idée fut reprise, sur un plan général, par F. S. RUSSELL (1939) (5).

Il se pose la question de savoir si l'espèce *pelagica* est valide. A ce sujet, deux opinions sont émises. L'une admet que « There seems to be little doubt that it is the same species as *Clytia johnstoni*, the hydroid of the Medusa *Phialidium hemisphaericum*. They are probably colonies regenerating in the plankton from fragments broken off from the sea bottom » (5).

L'autre conception que j'ai défendue (1933) (6) et que

(4) KÜNNE, Cl., 1937, *Ueber die Verbreitung der Leitformen des Groszplanktons in der südlichen Nordsee im Winter*. (Ber. Deuts. Wiss. Kom. Meeresf., N. F., VIII, p. 131.)

(5) Voir (1), note infrapaginale, p. 175.

(6) LELOUP, E., 1933, *Contribution à la connaissance des hypopyles de la côte des Pays-Bas*. (Bull. Mus. R. Hist. nat. Belgique, IX, 45, p. 11.)

W. HUMMELINCK a adoptée (1936) (7) considère que, suivant sa structure morphologique, *Clytia pelagica* représente la forme pélagique de l'espèce *Laomedea gracilis* (SARS, 1851).

Bref, si les deux hypothèses divergent quant à l'attribution spécifique des hydropolypes, *Clytia pelagica*, elles s'identifient en un point commun : ils appartiennent à une espèce normalement sessile et anormalement pélagique, ils ne donneront naissance qu'à des hydropolypes fixés. Or, dans le sud de la mer du Nord, d'autres espèces d'hydropolypes offrent la même particularité accidentelle, certaines rarement (8) : *Obelia longissima* (PALLAS), *O. dichotoma* (LINNÉ), *O. bicuspidata* (CLARK) (9) et une autre plus souvent (10), *Campanulina hincksi* HARTLAUB. Aussi, je ne pense pas que l'espèce *C. pelagica* puisse être utilisée comme espèce planctique pour indiquer un type d'eau déterminé.

Au large de la côte belge, on trouve un hydroïde gymnoblastique, *Margelopsis haeckeli* HARTLAUB, 1897, très caractéristique ; ses formes méduses et ses formes polypes sont pélagiques.

A l'heure actuelle, elle n'a été signalée que dans la mer du Nord, au large de Helgoland en juillet et en août et au large de la côte belge en avril (11) et en juin (12). Son apparition et sa fréquence à la côte belge n'ont pas été suivies méthodiquement. D'ailleurs son cycle vital annuel ne semble pas élucidé ; il reste à savoir comment hiverne cet hydroïde.

En résumé, il s'avère que, jusqu'à présent, *Margelopsis haeckeli* n'a été recueillie que dans le type d'eau n° 3 du sud de la mer du Nord, dans l'eau côtière flamande : elle répond à la conception de la forme indicatrice (Leitform, indicator). En conséquence, pour caractériser ce type d'eau n° 3, il faut préférer l'espèce *Margelopsis haeckeli* HARTLAUB à *Clytia pelagica* VAN BREEMEN.

(7) HUMMELINCK, W., 1936, *Hydropoliepen*. (Flora en Fauna der Zuiderzee, Supplement, p. 52.)

(8) LÉLOUP, E., 1932, *Vie pélagique temporaire chez certains hydropolypes du genre Obelia*. (Bull. Mus. R. Hist. nat. Belgique, VIII, 18, p. 3.)

(9) = *O. spinulosa* BALE.

(10) LÉLOUP, E., 1932a, *L'hydraire, Campanulina hincksi, Hartlaub*. (Bull. Mus. R. Hist. nat. Belgique, VIII, 2, p. 1.)

(11) Pêche planctonique ; Ostende, estacade E. ; 30 avril 1946.

(12) LÉLOUP, E., 1930, *A propos de l'hydraire Margelopsis haeckeli Hartlaub*. (Ann. Soc. R. Zool. Belgique, LX, p. 97.)

Il résulte de ce qui précède que les végétaux de la région de la mer du Nord, qui sont en partie méridionaux, sont en partie septentrionaux. On peut donc dire que la végétation de la région de la mer du Nord est une végétation méridionale et septentrionale. Cette végétation est caractérisée par la présence de végétaux méridionaux et septentrionaux. On peut donc dire que la végétation de la région de la mer du Nord est une végétation méridionale et septentrionale.

La végétation de la région de la mer du Nord est caractérisée par la présence de végétaux méridionaux et septentrionaux. On peut donc dire que la végétation de la région de la mer du Nord est une végétation méridionale et septentrionale. Cette végétation est caractérisée par la présence de végétaux méridionaux et septentrionaux. On peut donc dire que la végétation de la région de la mer du Nord est une végétation méridionale et septentrionale.

Il résulte de ce qui précède que les végétaux de la région de la mer du Nord, qui sont en partie méridionaux, sont en partie septentrionaux. On peut donc dire que la végétation de la région de la mer du Nord est une végétation méridionale et septentrionale. Cette végétation est caractérisée par la présence de végétaux méridionaux et septentrionaux. On peut donc dire que la végétation de la région de la mer du Nord est une végétation méridionale et septentrionale.

Ad. GOEMAERE, Imprimeur du Roi, 21, rue de la Limite, Bruxelles.